



PROJET EDUCATIF

Francas de Saint-Juéry

Du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028

Humanisme
Paix
Enfants
Démocratie
Liberté
Egalité
Laïcité
Solidarité

SOMMAIRE

Table des matières

Introduction.....	3
Préambule	3
C'est quoi un projet éducatif.....	4
Eléments de contexte.....	5
INTRODUCTION	6
La liberté.....	6
L'égalité	7
La solidarité	7
La laïcité.....	7
La paix.....	7
Des bénévoles parents	8
Le personnel salarié.....	8
L'équipe de Direction	8
L'équipe d'animation.....	9
Les locaux	9
Les Accueils périscolaires et extrascolaires.....	10
A l'Espace Victor Hugo	10
Le fonctionnement	11
Fonctionnement commun.....	11
Objectifs éducatifs de l'organisateur	14
Buts de l'association.....	14
Nos Objectifs	15
LES MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES BESOINS.....	17
MODALITES DE REMONTEES D'INFORMATION DU DIRECTEUR VERS L'ASSOCIATION	18
Les temps d'évaluation en cours de projet se feront tous les trimestres, des comptes rendus permettront d'alimenter les bilans trimestriels eux même éléments constituant du bilan de fin d'année.....	18
Un bilan pédagogique sera transmis en fin d'année ainsi qu'un bilan administratif et financier, éléments préparatoires à l'Assemblée Générale.....	18
LE LIEN AVEC LES PARTENAIRES	18

Introduction

Le projet éducatif est une démarche conduisant à un document de référence et qui définit les orientations éducatives pour les trois années à venir 2026, 2027, 2028. Il sera revu au terme de cette période.

Dans ce cadre, l'association (loi 1901) Francas de Saint-Juéry est soucieuse de poursuivre et compléter l'action éducative des parents auprès de leurs enfants pendant les périodes de périscolaire et de vacances scolaires.

Elle intervient dans le domaine de l'éducation populaire, en se donnant comme principal moyen la gestion et/ou la promotion d'accueils de loisirs.

Le présent document a pour objet de définir

1. Les objectifs éducatifs
2. Les modalités de fonctionnement
3. La description du public accueilli (effectif/âge)
4. Les locaux et lieux d'accueil,
5. Les modalités de prise en compte des rythmes journaliers, les journées types
6. La composition de l'encadrement
7. Le type d'activités proposées
8. Le rôle de l'animateur
9. Les modalités de mise en œuvre du « vivre ensemble »
10. Les modalités générales d'évaluation
11. L'implication des parents dans la vie des ACM

Préambule

Les enfants sont des adultes en devenir. Accueillir les enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères en garantissant une sécurité physique, affective, morale et psychologique et, en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité. L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de l'association. Toutes les activités proposées sont basées sur les principes du jeu, du loisir et surtout du plaisir.

L'animation en ACM (Accueil Collectif de Mineur) véhicule des valeurs développées par l'éducation populaire. Elle favorise une pédagogie interactive où les individus sont acteurs de leur propre formation. Les équipes d'animation des Francas de Saint-Juéry valoriseront, de par leurs actions, l'apprentissage de l'initiative, de l'expérimentation active, de la prise de responsabilité, de l'autonomie ou encore de la solidarité. Ces valeurs ont pour objectif de concourir à l'élévation des consciences.

Les ACM sont donc des lieux d'apprentissage de la vie collective, de la solidarité et de l'autonomie. L'accompagnement des enfants prend en compte chacun d'entre eux en tant que personne en construction, dans le respect des différences. A l'échelle de notre commune, les ACM ont un rôle important à jouer pour l'enfance car ils sont des lieux d'éveil à ce qui les entoure et d'expérimentation, propices à l'apprentissage et à la citoyenneté. Il s'agit bien là de former les citoyens de demain au vivre ensemble.

C'est quoi un projet éducatif

Le projet éducatif permet...

aux familles de mieux connaître les visées éducatives de l'organisateur à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces objectifs à leurs propres valeurs ou attentes éducatives

aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de l'organisateur et d'élaborer les projets pédagogiques de leurs structures

aux institutions de repérer les intentions éducatives des organisateurs, la cohérence des valeurs et la conformité du projet.

C'est un engagement démocratique et citoyen



C'est le nombre d'année de validité du projet

Le projet éducatif des Francas de Saint-Juéry traduit l'engagement de parents élus, de la commune et de l'ensemble de l'équipe d'animation pour une durée de 3 ans.

Il définit et donne du sens aux actions menées par les équipes d'animation, repose sur des valeurs démocratiques, laïques, républicaines et favorise l'accès à la citoyenneté des enfants. Il est élaboré par le conseil d'administration en lien avec le directeur et les équipes.

Plus qu'un outil administratif, le projet éducatif est...

un outil d'orientation et de direction des équipes d'animation

un outil de communication avec les familles et les autres acteurs du territoire

un outil de valorisation d'une politique locale

et avant tout, un outil éducatif

Éléments de contexte



L'association des Francas de Saint-Juéry est présente de façon active sur la commune depuis 1986. Elle accueille les enfants de la commune dans le cadre de l'accueil Périscolaire, des mercredis et de l'accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) extrascolaire : les Petites Vacances (Hiver, Printemps, Automne et Noël) et les Grandes Vacances (juillet et août).

C'est en 1990 que la municipalité a souhaité développer l'accueil des enfants pendant les temps périscolaires en confiant à l'association l'organisation et la mise en place des Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles (ALAE) sur la commune.

De par son ancrage local (Conseil d'Administration constitué de parents et d'élus municipaux), l'association des Francas de Saint-Juéry, avec le soutien de la municipalité, a développé les activités d'accueil péri et extrascolaires au travers des ALAE et de l'Accueil de Loisirs. Aboutissement d'un travail de réflexion sur l'action éducative dans le temps libre des enfants, entre les élus de la commune et les différents acteurs associatifs, prenant ainsi en compte la dimension sociale et culturelle liée au territoire communal, voire extra communal.

Le lien aux familles, s'établit au quotidien dans la relation que les parents établissent avec l'équipe d'animation et la direction. Les manifestations (spectacles enfants, événements, Assemblée Générale) sont une occasion de rencontre entre les parents et les membres « actifs » de l'association, et parfois le début d'une implication au sein des instances Conseil d'Administration et des Commissions de travail (Communication, Projet, Finances, Personnel).

L'association des Francas de Saint-Juéry organise et gère depuis quelques années, les activités de loisirs éducatifs pour les enfants de 3 à 11 ans sur la commune.

Notre association est affiliée à la Fédération des Francas, un mouvement d'Education Populaire reconnu d'Utilité Publique et agréé par l'état comme mouvement d'éducation complémentaire de l'enseignement public.



Un préalable, qui situe le sens du Projet Educatif des Francas de Saint-Juéry, dans un contexte qui évolue tant du point de vue des situations sociales et culturelles des familles et donc des enfants, que de la mise en vie du Projet Educatif de la Ville de Saint-Juéry.

INTRODUCTION

Avant tout autre chose, il apparaît important de repréciser l'objectif fondamental du Mouvement d'Éducation Populaire que sont les FRANCAS, à savoir :

« Pour les Francas, les enfants et les adolescent-es doivent pouvoir se construire et devenir des citoyen·nes accomplis sur une planète vivable et dans une société démocratique, fraternelle, inclusive, éducatrice et émancipatrice. »

Ils agissent en référence à des valeurs :



humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix



L'humanisme

Pour les Francas, la valeur première est indéniablement l'Humain.

L'humanisme

Les Francas s'attachent à favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et, pour ce faire, cherchent à développer les potentialités dont la personne est porteuse.

Le respect de l'humain se traduit par la reconnaissance de la personne, y compris celle de l'enfant, en tant qu'individu singulier mais aussi en tant qu'être social. Il implique le respect de toutes les personnes sans distinction d'âge, de sexe, d'origine ou de situation sociale, la société française se compose d'individus différents « qui naissent et demeurent égaux en dignité et en droits ».

De cette valeur première en découlent d'autres.

La démocratie

Elle donne des droits à chacun mais elle crée des devoirs, le premier d'entre eux consistant à respecter les droits des autres.

Elle donne à chacun le pouvoir de participer aux décisions collectives.

Elle se nourrit d'une citoyenneté active dont elle favorise l'exercice.

La découverte de la démocratie et son apprentissage passent par la découverte, l'apprentissage et l'exercice progressif de la citoyenneté par les enfants.

La liberté

En réalité, la liberté n'est toujours que relative, l'égalité supposant que chacun respecte la liberté des autres : liberté/égalité/fraternité sont les trois volets indissociables du triptyque républicain.



La liberté

L'autonomie c'est l'absence de dépendance ; c'est en fait la capacité de l'individu à se déterminer lui-même.

L'autonomie suppose des acquisitions et des apprentissages. Elle implique une capacité à analyser des situations, à évaluer des risques, à anticiper des situations et à décider (à se décider) ; elle suppose d'être responsable c'est-à-dire d'avoir une conscience suffisante des effets de ses comportements et de ses actes.

L'autonomie est une conquête progressive qu'il faut permettre et accompagner dès l'enfance pour assurer à chacun l'exercice de sa liberté dans le respect de la liberté des autres.



L'égalité

L'égalité

Tous les individus ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Tous n'ont cependant pas les mêmes possibilités d'exercer les droits qui leur sont théoriquement reconnus ni même d'ailleurs d'assumer leurs devoirs.

Les Droits de l'Homme et de l'Enfant sont à la fois des objectifs à atteindre et des principes à respecter ; ils constituent des contenus de l'éducation dont ils doivent inspirer les conditions et les méthodes.

La solidarité

La solidarité c'est la volonté d'interpréter positivement l'interdépendance des individus et des groupes humains : elle implique la réciprocité et s'exprime par l'échange, l'entraide et le partage des connaissances comme des richesses.



La solidarité

Elle s'apprend par des pratiques collectives.



La laïcité

La laïcité

La laïcité va au-delà de la tolérance : elle invite à comprendre et à admettre, elle implique le respect de la différence.

Elle a enfin une dimension éducative : elle implique de respecter l'éduquer tout en exigeant de lui les efforts indispensables au développement de son autonomie.

La paix

Entre des individus, des groupes ou des nations, des difficultés relationnelles peuvent à tout moment surgir. Rechercher la paix, c'est d'abord apprendre à repérer les désaccords pour tenter de les réduire et de résoudre le plus tôt possible les problèmes qui peuvent être sources de difficultés ; c'est ensuite apprendre à gérer pacifiquement les conflits qui peuvent se déclarer.



La paix

**UN ACCUEIL COMPLET
AVEC UNE
EQUIPE
PROFESSIONNELLE**

Des bénévoles parents

Le conseil d'administration est constitué de parents bénévoles et d'élu(e)s municipaux(ales). Ils élisent les membres du bureau pour administrer la structure, recruter l'équipe administrative et pédagogique.

En 2024, le Conseil d'administration est composé de 10 membres. Le bureau, quant à lui est constitué comme suit :

Président : Gilles BOUZIN

Vice-Présidente : Audrey GALINIE

Trésorier : Alexandre DISSAUX

Trésorière adjointe : Laure BORTOT

Secrétaire : Esther CLIPET-NOURI

Secrétaires Adjoint(e)s : Magali ZANINI & Florian BOSSUWE

Le rôle du Conseil d'Administration est essentiel :

- Il définit le projet éducatif
- Il gère les moyens humains
- Il gère les moyens financiers de l'association
- Il travaille en lien avec les partenaires institutionnels (municipalité...).

Le personnel salarié

L'équipe de Direction

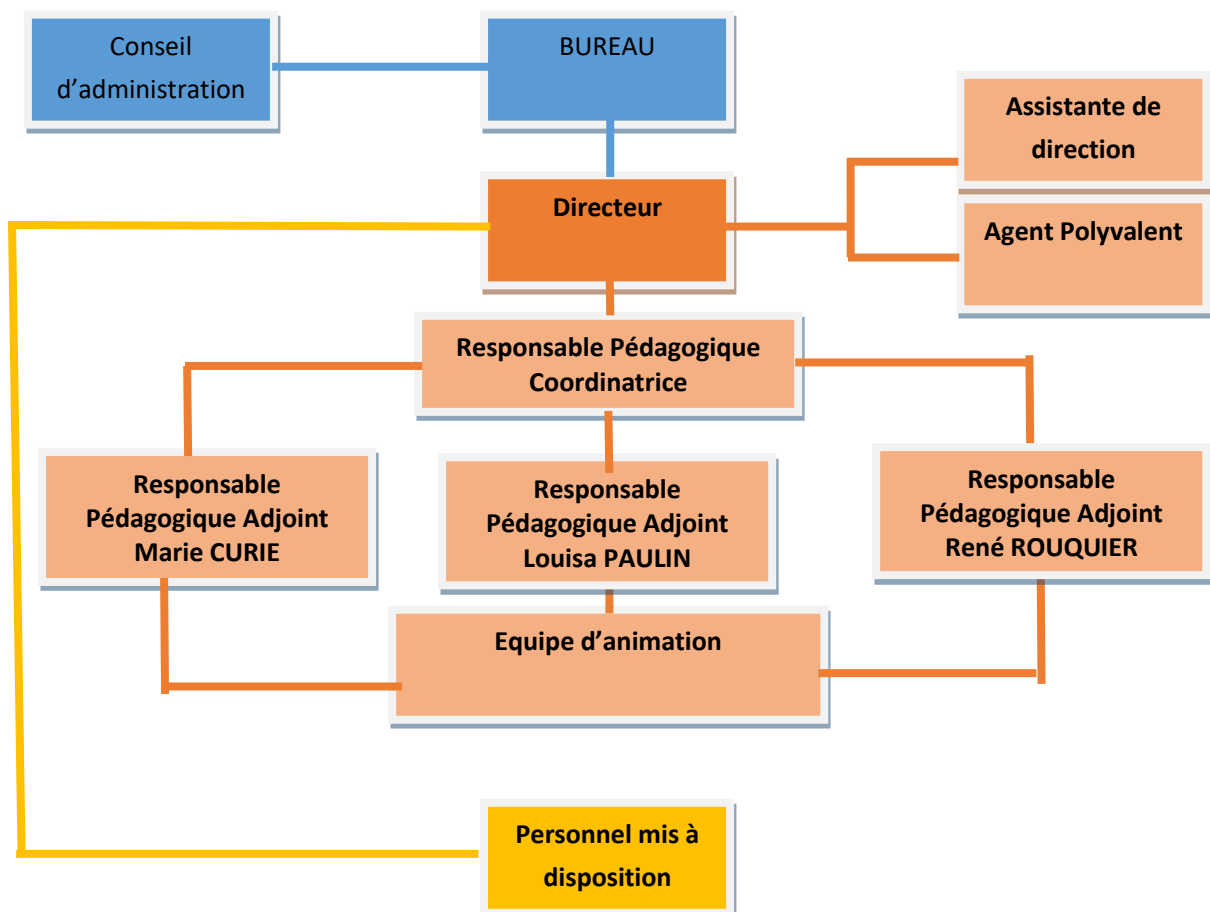
- Un Directeur : Assure la gestion administrative, financière, humaine et pédagogique de l'association.
- Une Responsable Pédagogique Coordinatrice : Elles coordonnent les ALAE, les mercredis et les vacances.

- Trois Responsables Pédagogiques Adjoints : Assurent un relais sur les structures périscolaires, assurent des directions sur les vacances.
- Une Assistante de direction : Assure l'accueil des familles, les renseignements, les inscriptions, les règlements, la facturation et le suivi budgétaire...
- Un Agent d'Entretien Polyvalent assure l'organisation logistique de la structure : entretien, gestion du matériel et des véhicules, bricolage...

L'équipe d'animation

- Douze Animateurs assurent l'accompagnement des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.
- Des Animateurs peuvent assurer des directions en fonction de leurs compétences et diplômes professionnels.
- La municipalité de Saint-Juéry met à disposition de l'association du personnel pour accompagner les enfants sur les temps péri et extrascolaire ainsi que pour l'accompagnement des enfants à spécificités sur les temps extrascolaires.
- Des Animateurs vacataires sont recrutés pour les périodes de vacances scolaires afin de compléter les équipes.

Organigramme de la structure



Le siège de l'association se situe :

Espace Victor Hugo
Côte des brus
81160 Saint-Juéry

Les Accueils périscolaires et extrascolaires

A l'Espace Victor Hugo

Nous accueillons ici les enfants sur les mercredis et chaque période de vacances ainsi que sur l'ALAE du soir pour les maternelles et élémentaires des écoles Marie CURIE. L'accueil de Loisirs est déclaré au SDJES du Tarn, ALAE, ALSH, mercredis.

Nous disposons d'un vaste espace composé en rez-de-chaussée :

- D'un hall d'accueil
- D'une salle de motricité/sieste
- De la salle des animateurs
- De l'infirmierie
- De 3 bureaux

A l'étage :

L'espace se divise en deux ailes. L'aile gauche pour les élémentaires, la droite pour les maternelles.

Aile des maternelles

- Bloc sanitaire avec douche
- 2 salles d'activité
- 1 coin lecture

Aile des élémentaires

- 2 salles d'activité
- La régie
- Une pièce de rangement
- La tisanerie

Sur le palier de l'étage

- Un hall
- Un bloc sanitaire fille
- Un bloc sanitaire garçon

Les espaces extérieurs sécurisés se composent :

- D'un préau
- D'une grande cour
- D'une petite cour réservée aux maternelles
- D'un bois
- D'un city stade
- D'une aire de jeux pour les moins de 6 ans

Sur les Écoles maternelles et élémentaires René Rouquier (ALAE).

Nous partageons les locaux avec l'école. Nous avons à notre disposition :

- Un espace ALAE au centre de l'école composée d'une grande salle commune et d'une salle d'activité annexe.
- Des sanitaires
- Une cuisine pédagogique
- Les cours extérieures et les sanitaires de l'écoles

Sur les Écoles maternelles et élémentaires Marie Curie (ALAE matin et midi).

Nous partageons les locaux avec l'école. Nous avons à notre disposition :

- Les 2 salles de motricité maternelle et élémentaire ainsi qu'un accès aux espaces communs et extérieurs.
- Deux cours du côté élémentaires et les sanitaires extérieurs
- Une cour côté maternelles.
- Les sanitaires de l'école

Sur l'École Louisa Paulin (ALAE)

Nous partageons les locaux avec l'école. Nous avons à notre disposition :

- La salle de motricité ainsi que l'accès aux espaces communs, à la cour et aux sanitaires de l'école.

Le fonctionnement

Les ALAE sont soumis à la législation et la réglementation du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et de la Protection Maternelle Infantile (PMI).

« La réglementation applicable à l'Accueil de Loisirs autorise l'accueil d'enfants à compter de l'âge de leur scolarisation effective ». Le Code de la santé publique subordonne la création, l'extension ou la transformation de centres de loisirs publics ou privés à l'autorisation du Préfet de département, après avis du médecin responsable du service départemental de protection maternelle et infantile (PMI). Cet avis porte sur l'adaptation aux besoins et aux rythmes de vie des enfants de moins de six ans, des locaux et des modalités d'organisation et de fonctionnement du centre.

L'ALAE fonctionne durant la semaine, en dehors des vacances et jours fériés.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) – plus couramment appelé centre de loisirs ou centre aéré, est un accueil collectif sans hébergement caractérisé par une fréquentation régulière des mineurs inscrits. Il leur offre l'occasion de pratiquer plusieurs activités de loisirs éducatifs et de détente, définies à partir d'un [projet éducatif](#) propre à chaque organisateur et d'un [projet pédagogique](#) propre à chaque équipe d'encadrement.

Les accueils de loisirs se déroulent à la journée pendant l'année scolaire, ils sont alors décrits comme « périscolaires » (avant ou après les heures de classe, pendant la pause du déjeuner, le mercredi ou pendant les petites et grandes vacances scolaires.)

Fonctionnement commun

Ponctuellement l'équipe des Francas peut accueillir des stagiaires.

L'équipe d'animation se réunira à raison de 0,5h par semaine pour l'organisation générale de la structure,

2h par semaine pour l'organisation des activités périscolaires.

1h30 par semaine pour la préparation des mercredis. Et 1 heure de bilan tous les quinze jours.

Des temps plus longs, une fois par période seront consacrés à l'élaboration des programmes d'activité pour chaque période.

Ces réunions nous permettront :

- De coordonner l'équipe,

- D'établir les projets d'animation et les plannings d'activités,
- D'évaluer notre projet pédagogique et nos projets d'animations,
- De réajuster les projets en cours,
- D'élaborer des projets d'animation
- De rendre compte des difficultés rencontrées,
- D'étudier les différents comportements des enfants, de mettre en avant leurs besoins et de trouver les moyens d'y répondre.

ACCUEIL – Horaires

L'accueil des Francas, à l'Espace Victor Hugo, est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

La structure est ouverte toute l'année sur toutes les périodes sauf une semaine aux vacances de fin d'année.

L'accueil périscolaire

7h30-8h30 : Accueil du matin. Du lundi au vendredi, ce temps d'accueil est assuré par un animateur et/ou une employée municipale, pour permettre aux enfants de se réveiller en douceur, nous mettons en place des jeux calmes : Coins coloriage, jeux de société, lecture....

Les accueils se font dans l'enceinte des écoles pour les maternelles Marie Curie et Louisa Paulin. Pour le groupe scolaire de l'école René Rouquier cet accueil se fait dans la salle ALAE. L'accueil de l'élémentaire Marie Curie se déroule dans la salle d'activité de l'école.

11h30-13h30 : Le temps du midi (les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

16h30-18h30 : Accueil du soir (les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- 16h30 :

- A Louisa Paulin, les enfants qui ne sont pas récupérés par leurs familles sont accompagnés par les enseignants et les ATSEM dans la salle commune.

- A Marie Curie maternelle, les enfants sont accompagnés par les enseignants et les ATSEM dans la salle commune. Ce rassemblement permet aux enfants de se préparer pour se rendre à pied au centre de loisirs avec les animatrices et personnel de mairie.

- A René Rouquier, les animateurs vont chercher les enfants (élémentaires) sous le préau, puis une fois notés sur la tablette, ils sont accompagnés en salle ALAE.

Les enfants de maternelles sont accueillis dans le hall de l'école par les animateurs, ils les notent sur la tablette, puis, par classe les enfants sont accompagnés en salle ALAE.

- A Marie Curie élémentaire, les enfants rejoignent les animateurs qui les attendent au portail entre les 2 cours. Une fois tous notés sur la tablette, les enfants se rassemblent et se rendent à pied au centre de loisirs.

- **16h30-17h15** : Le temps du goûter, selon les structures

Le goûter est fourni par les familles, nous demandons également une gourde, un gobelet ou une bouteille d'eau. Chaque enfant a la possibilité de s'installer dans la salle ALAE pour goûter. Des carafes d'eau et le reste du pain de midi sont mis à disposition des enfants qui n'auraient pas de collation.

Quand il fait beau, les enfants peuvent prendre leur goûter en extérieur (un espace est dédié pour cela).

- **17h00 -18h30** : Activités, Ateliers et APC

Les enfants qui participent aux ateliers CLAS et AFEV sont accompagnés par les intervenants sur L'ALAE (vers 18h00), s'ils sont inscrits à l'Accueil de Loisirs. Ces enfants rejoignent les activités en cours... Les enfants participant à l'APC sont accompagnés par les enseignants à René Rouquier par un animateur à Marie CURIE.

Les activités de L'ALAE et les ateliers sont affichés sur un panneau d'informations afin de répondre aux différents besoins/demandes des enfants, plusieurs activités sont proposées :

- Jeux extérieurs,
- Arts plastiques,
- Ateliers d'expression (cirque, expression théâtrale...),
- Ludothèque,
- Cuisine, ...

Le choix des activités est libre. Les enfants ont aussi la possibilité, sur tous les temps d'accueil, de se poser et de ne rien faire.

Trois soirs par semaine, une salle est mise à disposition des enfants qui souhaitent effectuer leurs devoirs (cela concerne les enfants du CE1 jusqu'au CM2 qui sont sur l'ALAE Marie Curie).

L'accueil extrascolaire

L'accueil en ALSH se déroule dans les locaux de l'espace Victor HUGO.

L'association les Francas de Saint-Juéry est ouverte toutes l'année sur toutes les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Nous fermons la structure une semaine sur les vacances de fin d'année.

Des objectifs pédagogiques : L'enfant au cœur du projet

Objectifs éducatifs de l'organisateur

5

Objectifs pour une action claire et simplifiée

Buts de l'association

- Permettre l'épanouissement personnel de chaque enfant.
- Encourager l'altérité et la découverte de l'ailleurs
- Renforcer la citoyenneté et les notions de droits et devoirs.
- Mettre en vie le principe de laïcité, ferment de la cohésion sociale.
- Sensibiliser aux Médias.
- Agir en direction de tous les enfants



Le but est de sensibiliser les enfants à être des citoyens du monde afin de prendre conscience des différences, des cultures, de l'environnement. Notre mission est de contribuer à l'éducation des enfants par le jeu et le loisir afin d'apporter la culture, les connaissances, le rêve et développer les savoirs être et les savoirs faire.

Nos Objectifs

Encourager la formation continue de nos équipes

La formation est un droit pour tous salariés. Elle permet d'étoffer son expérience et de monter en compétence. Les catalogues de formation SDJES et UNIFORMATION sont affichés en salle animateurs et disponible dans le bureau de la direction. Les salariés peuvent s'y inscrire selon leur volonté ou par conseil et encouragement de la direction.

Des séances de sensibilisation, ou mini formations internes seront également proposées tout au long de l'année. Elles seront menées par le directeur, la Responsable Pédagogique Coordinatrice ou par toutes personnes compétentes sur un domaine d'action pour partager ses expériences.

A titre d'exemple, il sera proposé en 2026 :

- Animer un atelier théâtre
- Comment lire une histoire aux enfants ?
- Créer, écrire et mener un projet d'animation
- Sensibilisation à la laïcité
- ...etc

Permettre l'autonomie et la prise de conscience des responsabilités qui en découle

Notre objectif est de prendre en compte chaque enfant dans une valeur collective. C'est notre cœur de métier, faire vivre l'individualité dans un collectif et travailler pour que cela se passe le plus sereinement possible.

Les actions répondront à un besoin de développement psychomoteur, cognitif d'autonomie et de responsabilité des enfants. Nos actions prendront en compte les rythmes de vie des enfants.

Nous favoriserons la prise de responsabilité des enfants dans leur loisirs en laissant une plage de décision propre et la possibilité de construire leur projet. En permettant à l'enfant de se réaliser dans un milieu ouvert et riche en étant acteur de ses loisirs.

Cela impliquera une prise de conscience des droits et des devoirs qui leur incombe.

Mettre la laïcité au cœur de nos actions

C'est un point qui fera appel à la citoyenneté. L'apprentissage de la citoyenneté ne se résume pas à un ensemble de règles imposées aux enfants. Il s'incarne dans des expériences vécues, qui leur permettent peu à peu de comprendre le sens du collectif. Dans l'animation, le terme citoyenneté est beaucoup utilisé dans les projets pédagogiques ou éducatifs. Ce terme permet de justifier des apprentissages que l'ACM va mettre en œuvre, notamment sur le volet des socialisations, c'est-à-dire comment les enfants vont vivre ensemble. Dans ce volet citoyenneté, on retrouve tout un tas d'actions éducatives : de la prévention routière avec la police aux élections de représentants, des « quoi de neuf ? » à la rédaction de règles de vie, de l'obligation de se ranger avant de rentrer en activité à la visite culturelle. La citoyenneté regroupe un ensemble de droits et de devoirs, parfois clairement définis dans la Convention internationale des droits de

l'enfant (CIDE), parfois dans des textes officiels mais aussi souvent issus de la simple pensée de quelques adultes encadrants.

Il s'agira donc de sensibiliser à la fois au respect des autres et donc de soi et de favoriser la vie démocratique du groupe. En cela, l'équipe d'animation devra être exemplaire avec une attitude inspirant le respect.

Favoriser l'altérité en découvrant l'ailleurs

L'éducation à l'altérité permet en outre de sensibiliser les enfants au danger d'une identité fermée à la différence humaine, hermétique et absolue, véhiculée parfois par des mouvements sectaires ou extrémistes dans le but de souder un petit groupe face à tous les autres, voire contre tous les autres.

En cela nous proposerons des actions en faveur du vivre ensemble et en ouvrant les enfants sur l'ailleurs, c'est-à-dire le monde.

Permettre aux enfants de mieux connaître le monde, les différences de culture, les différences de rythme de vie, de régime politique et social. C'est se cultiver et mieux connaître l'ailleurs pour parfois mieux comprendre notre « chez nous ».

Donner la possibilité aux familles de trouver un lieu ressource

Nos missions sont fortes quand elles sont partagées. Ainsi nous faisons partie intégrante de la coéducation. Nous souhaiterions mettre en place des actions en direction des parents afin de leur proposer divers accompagnements.

L'idée ici est de permettre de créer un espace ressources, de valoriser la parentalité et d'accompagner les familles dans certaines difficultés. Les membres du bureau souhaitent être plus impliqués en faveur de ces actions en proposant un café des parents. Que ce soit au travers de thèmes définis par les participants eux-mêmes ou au cours de discussions libres, le Café des Parents offre l'opportunité à chacun de partager son vécu, de rompre l'isolement (et par là même de se déculpabiliser), de s'enrichir de l'expérience des autres parents, de trouver de l'information et du soutien ainsi qu'un accompagnement dans l'éducation de leurs enfants.

LES MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES BESOINS

Sur la commune, trois Accueil de Loisirs (Marie Curie, René Rouquier et Louisa Paulin) accueillent les enfants scolarisés sur les écoles élémentaires et maternelles dans le cadre des temps périscolaires.

L'Accueil de Loisirs à l'Espace Victor Hugo des mercredis (temps périscolaire), des Petites et des Grandes Vacances (temps extrascolaire) proposent aux enfants des activités éducatives.

Chacune des structures fonctionnent en référence au projet pédagogique qui lui-même détermine un programme annuel (programme annuel décomposé en projet d'animation. De septembre à décembre et de janvier à juillet pour les mercredis, de vacances à vacances pour les Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles et un programme strictement lié aux périodes des petites et grandes vacances). Il se fait le reflet des axes éducatifs définis dans le respect de la réglementation en vigueur (Déclarations SDJES et PMI).

L'évaluation de la pertinence des programmes s'effectue toutes les semaines dans le cadre des temps de préparations des équipes pédagogiques suivant une grille d'évaluation prédéfinie dans le projet pédagogique. L'évaluation pointe des éléments quantitatifs (effectif enfant, effectif encadrement...) et des éléments qualitatifs (participation, implication, satisfaction des enfants) dont la synthèse sera trimestrielle, dans le cadre du bilan.

Et enfin un accueil de qualité, de par les savoir être, savoir-faire, et savoir-faire faire dispensés par l'équipe d'animation disposant d'une palette de compétences techniques diversifiées et d'un réel engagement dans les valeurs éducatives qui animent le Projet Educatif.

Sur l'accueil des mercredis, l'équipe d'animation sera composée d'un responsable pédagogique (BPJEPS) ainsi que de 10 animateurs minimum (de préférence diplômé BAFA selon les taux d'encadrement légaux en vigueur)

Sur l'Accueil de Loisirs des Petites Vacances, l'équipe d'animation sera constituée de 1 responsable pédagogique (Formé BPJEPS ou équivalent), de 9 animateurs (de préférence tous formés BAFA, ou par des formations spécifiques, CAP Petite Enfance). Un responsable adjoint peut être en soutien de la responsable pédagogique.

Sur l'Accueil de Loisirs des Grandes vacances, l'équipe d'animation sera constituée de 1 responsable pédagogique, 1 adjoint (Formés BPJEPS ou équivalent) de 11 animateurs (de préférence formés BAFA ou en cours de formation pour les étudiants, complété par des formations spécifiques, CAP Petite Enfance).

Pendant les séjours d'été, nous pourrions être amenés à proposer à nouveau des minis-séjours pour découvrir l'environnement proche et appréhender la vie collective autrement qu'au centre de loisirs. Ils concerneront des groupes de 16 enfants pour favoriser la dynamique de groupe et permettre de faciliter la communication. **Pour le moment, les minis-séjours ne sont pas d'actualité mais nous travaillons à la possibilité de les remettre en place.**

MODALITES DE REMONTEES D'INFORMATION DU DIRECTEUR VERS L'ASSOCIATION

Les temps d'évaluation en cours de projet se feront tous les trimestres, des comptes rendus permettront d'alimenter les bilans trimestriels eux même éléments constituant du bilan de fin d'année.

Un bilan pédagogique sera transmis en fin d'année ainsi qu'un bilan administratif et financier, éléments préparatoires à l'Assemblée Générale.

LE LIEN AVEC LES PARTENAIRES

Le principe de Laïcité prend toute sa place, dans les attitudes éducatives des animateurs où le vivre ensemble tout en étant différent devient une réalité dans les activités proposées.

D'autre part, l'accueil sera d'autant plus de qualité qu'il sera en cohérence avec l'environnement social de l'enfant. Ainsi nous rechercherons le plus possible la concertation avec les autres acteurs de l'éducation des enfants, à savoir :

- Les parents, dans les relations quotidiennes qu'ont la direction et l'équipe d'animation.
- Les enseignants, dans le cadre des participations aux Conseils d'Ecoles, aux équipes éducatives, aux entretiens avec les enseignants dans des situations spécifiques.
- Le Service Jeunesse Municipal dans notre participation à des projets.
- Le Centre Social et Culturel dans notre participation à des projets.
- Le réseau des associations affiliées à l'Association Départementale des Francas du Tarn.

Le Projet Educatif s'inscrit dans la dynamique du Projet Educatif de Territoire de la Mairie de Saint-Juéry dans le sens où les actions mises en place participent à l'éducation des plus jeunes dans le temps libre.

Validé par le conseil d'administration

Date...../...../.....

Signature du Président